



Ligue Francophone Belge de Badminton

AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION BELGE DE BADMINTON

Boulevard Henri Rolin 3/5

1410 Waterloo

Email : secretariat@lfbb.be

Site : www.lfbb.be

Simplification administrative des interclubs

Applicable dès janvier 2016

Pourquoi cette révision ?

Le Conseil d'administration a établi les lignes directrices des deux prochaines années autour de trois axes : professionnaliser la LFBB, communiquer, et développer.

La volonté de concentrer la LFBB sur l'accomplissement de son objet social passe, notamment, par la simplification administrative, et l'amélioration du service rendu par la LFBB aux Clubs.

Dans le cadre du déroulement des interclubs, certaines nouvelles règles permettront en partie d'avancer dans la direction voulue, indépendamment de l'existence future d'un projet de réforme complète des interclubs.

Ces nouvelles règles permettront, en pratique :

- D'éviter certaines amendes et forfaits en vérifiant un ensemble de points le jour même de la rencontre

→ priorité de l'aspect sportif sur l'aspect sanction ;

- De responsabiliser les capitaines d'équipe et les juges arbitres (JA)

→ renforcer le rôle des acteurs-clefs des rencontres d'interclubs ;

- De diminuer la charge de travail des responsables interclubs bénévoles en allégeant les contrôles manuels effectués *a posteriori*

→ offrir aux Clubs un service positif et utile ; professionnaliser la LFBB



Comment ?

1. Avant le début de la rencontre

Remise de la composition d'équipe

- ✓ Les capitaines d'équipe devront obligatoirement remettre une composition d'équipe détaillant les classements et le numéro de licence de chaque joueur (nouveau document en annexe).
 - ⇒ Responsabilité du Capitaine de vérifier les derniers classements en vigueur de ses joueurs.
 - ⇒ Aucune rencontre ne pourra débuter sans la remise de la composition d'équipe au JA ou à défaut au capitaine adverse.

Vérification de l'ordre des matches

- ✓ Vérifier le respect du règlement en ce qui concerne l'ordre des matches.

Vérification de l'indice d'équipe

- ✓ Le respect de l'indice d'équipe pourra être contrôlé immédiatement sur base des informations fournies par les capitaines d'équipe.

Pour rappel cet indice est réévalué à la hausse à chaque changement de classement (décembre et avril) et est mis à jour sur le site des interclubs.

Utiliser des volants homologués

La liste est présente sur le site, dans l'onglet *Règlements – FBB*.

2. En cours de rencontre

La gestion des réserves – remplacements

Conformément aux règlements.

Le jour de la rencontre, nous insistons sur les éléments suivants :

- ✓ Les capitaines d'équipe et JA devront impérativement préparer leur rencontre afin d'en assurer le bon déroulement.
- ✓ Le JA devra être présent durant toute la rencontre (un arbitre pouvant superviser plusieurs rencontres le même jour).
- ✓ Le JA constitue un élément essentiel de la rencontre puisqu'il est la référence légale.



3. Contrôle par le(s) responsable(s) interclubs

- Les titularisations en cours de saison

Une *query* (programme informatique d'interrogations) a été développée et pourra être mise à jour quotidiennement par les responsables interclubs pour vérifier ce point joueur par joueur.

- Les conditions de qualification d'un joueur

- ✓ Les joueurs suspendus
- ✓ Les prêts

- WO des équipes – forfait général

- Présence du Juge-arbitre

- Vérification des délais d'encodage et de confirmation

En aucun cas la LFBB n'est responsable, à l'égard des Clubs, d'une erreur qui n'aurait pas été décelée lors de la vérification ci-dessus.

Pour donner lieu à une sanction, toute contestation relative à une infraction aux règlements devra être introduite par un Club (éventuellement représenté par le capitaine d'une équipe) se prévalant d'un préjudice ou intérêt actuel ou potentiel.

A défaut d'intérêt, une contestation sera irrecevable.

Toute contestation, pour être recevable, devra par ailleurs être introduite dans un délai de 7 jours à dater de l'encodage des résultats.

